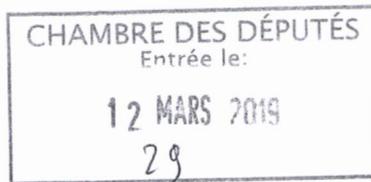


déi Lénk



Luxembourg, le 12 mars 2019

Monsieur Fernand Etgen

Président de la Chambre des Députés

Concerne: heure de questions du mardi 12 mars 2019

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 86 du règlement interne, je souhaite poser lors de l'heure de questions du mardi 12 mars 2019 une question orale à Madame la Ministre Sam Tanson concernant la capitale culturelle Esch22.

En effet, il s'avère que plusieurs projets culturels qui faisaient partie du Bid Book - validé par le jury européen - ont entre temps été annulés. En plus, il semble avoir été décidé que les projets culturels ne seront financés qu'à hauteur de 50% par Esch22, ce qui aura des conséquences importantes sur la nature même des projets culturels. Des questions se posent aussi sur la composition du jury censé choisir les projets à retenir.

J'aimerais, dans ce contexte, connaître la position de Madame la Ministre par rapport à ces évolutions récentes.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Marc Baum



Député